

Commune de LANTA

cimetière	LANTA
N° concession	1889-001
emplacement	4-C-0003
dimensions	2.00

**PROCES-VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION**

Aujourd'hui le 18/12/2015 à 11:15 heures,

Nous soussigné, Maire de la commune.

Considérant qu'il est de notoriété publique que la parcelle de terrain située dans le cimetière communal, 4-C-0003 a été accordée depuis plus de trente ans à M. BIAL Jean.

Considérant que la dernière inhumation faite dans ce terrain a été effectuée il y a plus de dix ans,

Nous sommes transportés, accompagnés de Patrice FAVRET Adjudant de gendarmerie au cimetière communal devant la tombe élevée à l'endroit sus-désigné.

Là, en l'absence des ayants droit du titulaire de la concession, nous avons procédé aux constatations suivantes : Dans la concession, située comme il est dit ci-dessus, ont été inhumés :

Mme BIAL Marie inhumé(e) le 01/01/1889,M. BIAL Jean inhumé(e) le 01/01/1889

Cette concession se trouve dans l'état ci-dessous décrit :

Pas d'entretien

Désagrégation du monument

Ces constatations établissent nettement que la concession dont il s'agit n'est plus l'objet d'aucun entretien.
De tout quoi nous avons dressé le procès-verbal .

Fait et clos, le 18/12/2015

Le Maire,

L'Adjudant de gendarmerie,

P. FAVRET Patrice



Commune de LANTA

cimetière	LANTA
N° concession	1868-001
emplacement	4-A-0019
dimensions	2.00

**PROCES-VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION**

Aujourd'hui le 18/12/2015 à 11:15 heures,

Nous soussigné, Maire de la commune.

Considérant qu'il est de notoriété publique que la parcelle de terrain située dans le cimetière communal, 4-A-0019 a été accordée depuis plus de trente ans à M. FABRE Raymond.

Considérant que la dernière inhumation faite dans ce terrain a été effectuée il y a plus de dix ans,

Nous sommes transportés, accompagnés de Patrice FAVRET Adjudant de gendarmerie au cimetière communal devant la tombe élevée à l'endroit sus-désigné.

Là, en l'absence des ayants droit du titulaire de la concession, nous avons procédé aux constatations suivantes : Dans la concession, située comme il est dit ci-dessus, ont été inhumés :

Cette concession se trouve dans l'état ci-dessous décrit :

Pas d'entretien

Effondrement

Ces constatations établissent nettement que la concession dont il s'agit n'est plus l'objet d'aucun entretien.
De tout quoi nous avons dressé le procès-verbal .

Fait et clos, le 18/12/2015

Le Maire,

L'Adjudant de gendarmerie,

M. Favret Patrice



Commune de LANTA

cimetière	LANTA
N° concession	1910-001
emplacement	4-C-0005
dimensions	2.00

**PROCES-VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION**

Aujourd'hui le 18/12/2015 à 10:00 heures,

Nous soussigné, Maire de la commune.

Considérant qu'il est de notoriété publique que la parcelle de terrain située dans le cimetière communal, 4-C-0005 a été accordée depuis plus de trente ans à Mme LAGRANGE Marie.

Considérant que la dernière inhumation faite dans ce terrain a été effectuée il y a plus de dix ans,

Nous sommes transportés, accompagnés de Patrice FAVRET Adjudant de gendarmerie au cimetière communal devant la tombe élevée à l'endroit sus-désigné.

Là, en l'absence des ayants droit du titulaire de la concession, nous avons procédé aux constatations suivantes : Dans la concession, située comme il est dit ci-dessus, ont été inhumés :

M. OUSTRIERES Ambroise inhumé(e) le 08/03/1912

Cette concession se trouve dans l'état ci-dessous décrit :

Pas d'entretien

Ces constatations établissent nettement que la concession dont il s'agit n'est plus l'objet d'aucun entretien. De tout quoi nous avons dressé le procès-verbal .

Fait et clos, le 18/12/2015

Le maire,

L'Adjudant de gendarmerie,

Mr Favret Patrice



Commune de LANTA

cimetière	LANTA
N° concession	1890-001
emplacement	4-B-0020
dimensions	4.00

**PROCES-VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION**

Aujourd'hui le 18/12/2015 à 10:00 heures,

Nous soussigné, Maire de la commune.

Considérant qu'il est de notoriété publique que la parcelle de terrain située dans le cimetière communal, 4-B-0020 a été accordée depuis plus de trente ans à M. LUX Jean.

Considérant que la dernière inhumation faite dans ce terrain a été effectuée il y a plus de dix ans,

Nous sommes transportés, accompagnés de Patrice FAVRET Adjudant de gendarmerie au cimetière communal devant la tombe élevée à l'endroit sus-désigné.

Là, en l'absence des ayants droit du titulaire de la concession, nous avons procédé aux constatations suivantes : Dans la concession, située comme il est dit ci-dessus, ont été inhumés :

M. LUX Charles inhumé(e) le 01/01/1890,M. LUX Jean inhumé(e) le 01/01/1890,Mme NADALE BOCS Jeanne Epouse LUX inhumé(e) le 01/01/1916

Cette concession se trouve dans l'état ci-dessous décrit :
Pas d'entretien

Ces constatations établissent nettement que la concession dont il s'agit n'est plus l'objet d'aucun entretien.
De tout quoi nous avons dressé le procès-verbal .

Fait et clos, le 18/12/2015

Le Maire,



L'adjudant de gendarmerie,

M. Favret Patrice

Commune de LANTA

cimetière	LANTA
N° concession	19-0001
emplacement	1-A-0005
dimensions	2.00

**PROCES-VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION**

Aujourd'hui le 18/12/2015 à 10:00 heures,

Nous soussigné, Maire de la commune.

Considérant qu'il est de notoriété publique que la parcelle de terrain située dans le cimetière communal, 1-A-0005 a été accordée depuis plus de trente ans à Mme MAGDELAINE Jeanne.

Considérant que la dernière inhumation faite dans ce terrain a été effectuée il y a plus de dix ans,

Nous sommes transportés, accompagnés de Patrice FAVRET Adjudant de gendarmerie au cimetière communal devant la tombe élevée à l'endroit sus-désigné.

Là, en l'absence des ayants droit du titulaire de la concession, nous avons procédé aux constatations suivantes : Dans la concession, située comme il est dit ci-dessus, ont été inhumés :

M. ROUX Joseph inhumé(e) le 01/01/1920, Mme MAGDELAINE Jeanne Epouse ROUX inhumé(e) le 01/03/1927

Cette concession se trouve dans l'état ci-dessous décrit :
Pas d'entretien

Ces constatations établissent nettement que la concession dont il s'agit n'est plus l'objet d'aucun entretien.
De tout quoi nous avons dressé le procès-verbal .

Fait et clos, le 18/12/2015

Le Maire,

L'Adjudant de gendarmerie,

M. FAVRET Patrice



Commune de LANTA

cimetière	LANTA
N° concession	23-0001
emplacement	1-B-0001
dimensions	4.00

**PROCES-VERBAL CONSTATANT
L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION**

Aujourd'hui le 18/12/2015 à 10:00 heures,

Nous soussigné, Maire de la commune.

Considérant qu'il est de notoriété publique que la parcelle de terrain située dans le cimetière communal, 1-B-0001 a été accordée depuis plus de trente ans à M. MARTY Paul.

Considérant que la dernière inhumation faite dans ce terrain a été effectuée il y a plus de dix ans,

Nous sommes transportés, accompagnés de Patrice FAVRET Adjudant de gendarmerie au cimetière communal devant la tombe élevée à l'endroit sus-désigné.

Là, en l'absence des ayants droit du titulaire de la concession, nous avons procédé aux constatations suivantes : Dans la concession, située comme il est dit ci-dessus, ont été inhumés :

Mme BALS Marie-Joséphine Epouse MARTY inhumé(e) le 26/01/1923,M. MARTY Jean inhumé(e) le 20/09/1923,M. MARTY Paul inhumé(e) le 30/09/1924

Cette concession se trouve dans l'état ci-dessous décrit :
Pas d'entretien.

Ces constatations établissent nettement que la concession dont il s'agit n'est plus l'objet d'aucun entretien.
De tout quoi nous avons dressé le procès-verbal .

Fait et clos, le 18/12/2015

Le Maire,

L'adjudant de gendarmerie

M. FAURET Patrice

[Signature]

